LA MISSION LOCALE DE REIMS LABELLISÉE DIVERSITÉ

La Mission Locale de Reims remplit les mêmes missions que toutes les missions locales de France, mais elle est la seule à avoir obtenu le label Diversité (d'autres ont signé une charte de la Diversité, document non contraignant). Plus que toute déclaration d'intention, ce label engage formellement la structure, ses dirigeants-es et ses salariés-es (état des lieux des risques de discrimination, politique interne de sensibilisation et de formation, mise en place d'un plan d'action « Egalité des chances », évaluation, audits…).
En interne, la Mission Locale forme (presque) 100 % de ses agents-es à la lutte contre les discriminations, met en place des formations-actions d'approfondissement… En externe, elle promeut le label auprès des employeurs (documents de communication, appel au respect de la loi sur les offres d'emploi…).
Les jeunes issus-es de QPV y sont prioritaires et des objectifs chiffrés sont fixés chaque année en fonction d'un adressage précis des jeunes (contrats aidés, aides au permis de conduire, parrainage, premières mises en situation professionnelle…).

Enjeux

- Permettre aux jeunes issus-es de QPV de bénéficier d'une attention particulière et d'une densification de l'offre de relations et de réseaux d'acteurs.
- Prendre en compte le cumul des discriminations liées à l'âge, à l'adresse, au patronyme dans les pratiques des agents-es de la Mission Locale.

Éléments de contexte

Ce label est piloté par l'État, à savoir la DGEFP (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) pour les Entreprises et la DGAFP (idem pour les administrations). Il est mis en oeuvre par l'AFNOR (Agence Française de NORmalisation) Certification.
Labellisée Diversité depuis 2008, la Mission Locale de Reims compte 28 % de jeunes issus-es de QPV. Dans son activité quotidienne, elle développe des efforts particuliers en faveur de l'égalité femmes/hommes, et pour l'accompagnement des jeunes handicapés-es et des jeunes migrants-es.
Au-delà de la seule prise de conscience de certaines discriminations, les équipes de la Mission Locale ont intégré des processus non-discriminatoires dans leurs pratiques quotidiennes, en particulier dans leurs relations aux acteurs locaux (associations, bailleurs, collectivités) et aux entreprises.
En cela, la mission locale constitue une source d'inspiration pour repérer les jeunes de QPV et leur trouver des débouchés sur le territoire de l'agglomération.

Les acteurs économiques, acteurs du développement territorial. Recueil d'expériences dans les quartiers prioritaires du Grand Est, ORIV, octobre 2018 - www.oriv.org

À noter

Le label Diversité offre une réelle opportunité d'inscrire une structure employeuse et/ou ses partenaires dans une démarche vertueuse, tangible, et exigeante, de lutte contre les discriminations. Qu'une Mission Locale se lance dans une telle démarche est incitatif.

Pour aller plus loin :

Christine BEGUINOT, Directrice
missionlocale@miloreims.com
03 26 40 10 26 ou 06 82 38 40 02
http://mission-locale-reims.jeunes-ca.fr/

AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé – 93 571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Violaine Trajan, Cheffe de produit Secteur Public
01 41 62 62 32

https://certification.afnor.org/ressources-humaines/label-diversite
http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/developpement-de-l-emploi/label-diversite

Bernard POTIER, Directeur de la Politique de la Ville et de l'Habitat
bernard.potier@reims.fr
03 26 35 61 70